ACTUAL

Vade-mecum de la CPU et projet Macron pour l'ESRI: de fortes convergences

-> par Heidi Charvin et Pascal Maillard, secrétaires nationaux

Quelles perspectives pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) durant la nouvelle mandature? Les textes d'orientation de la Conférence des présidents d'université (CPU) et le programme du président Macron semblent interpréter la même partition : le clavier bien tempéré d'une autonomie renforcée des universités.

ne lecture croisée des textes récents de la CPU et du programme du nouveau président montre une forte convergence des orientations stratégiques de ces deux acteurs qui auront un poids décisif dans l'évolution de l'ESR ces cinq prochaines années. Le vademecum⁽¹⁾ de 84 propositions pour l'ESR publié par la CPU le 2 mai 2017, résumé dans un second texte intitulé « Orientations stratégiques pour un quinquennat "(2), révèle au moins cinq concordances politiques majeures avec le projet néolibéral⁽³⁾ du candidat devenu président.

AUTONOMIE RENFORCÉE ET POLITIQUE DE REGROUPEMENT

La première concordance est la poursuite et le renforcement de l'autonomie administrative des universités : quand la CPU souhaite une vraie politique territoriale au gré des singularités socio-économiques locales et de la « diversité de leurs formes d'excellence », de son côté le président Macron envisage pleinement cette accélération de la territorialisation des formations et de la recherche. La seconde est l'augmentation des frais d'inscription, conditionnée par la CPU à un renforcement des « mesures de soutien aux étudiants », sans que le terme ne précise s'il s'agit de bourses ou de prêts bancaires, comme la CPU l'a envisagé au colloque de l'Institut Montaigne et Terra Nova de 2015. Si le texte du programme d'Emmanuel Macron esquive ce projet d'augmentation, plusieurs déclarations du candidat et de membres de son équipe laissent à penser que ce projet est bien dans les cartons de la CPU et du gouvernement.

La troisième concordance repose sur un paradoxe. Si la CPU refuse de hiérarchiser les établissements et revendique le droit de chacun d'eux à définir librement sa politique de formation et de recherche, elle défend en même temps une stratégie de « niche ». Nul doute que le gouvernement d'Édouard Philippe résoudra ce paradoxe apparent : la priorité accordée aux universités de recherche à rayonnement international laissera sur le banc de touche les petites et moyennes universités (PMU).

RECRUTEMENTS LOCAUX ET NOUVELLE GOUVERNANCE

La quatrième est l'affaiblissement du cadre national de gestion et du statut même des enseignants-chercheurs par la

suppression de la qualification, l'autonomie totale de recrutement des établissements et la modulation des services et des salaires. Cette dérégulation des recrutements est aussi au cœur du projet d'Emmanuel Macron. La conséquence pourrait en être la suppression pure et simple du « statut » des enseignants-chercheurs.

La cinquième concerne la démocratie universitaire. La CPU demande que soient « assouplies les règles de composition des conseils centraux des universités ». Cette demande est parfaitement congruente avec le projet du président Macron qui promeut des modèles de gouvernance à la carte et même un recrutement des présidents par des comités composés de membres extérieurs et internationaux.

DIVERGENCE SUR LE FINANCEMENT DE L'ESR?

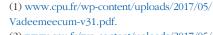
Politique contractuelle avec les établissements et appel à projets demeurent les piliers du financement des universités et de la recherche pour le président Macron. Ces orientations budgétaires ne peuvent satisfaire la CPU qui attend des engagements sur une augmentation des crédits récurrents, à hauteur de 1 milliard d'euros par an. On peut craindre cependant que la carotte des financements supplémentaires par voie contractuelle ne fasse disparaître les velléités revendicatives des quelques présidents dont les universités auront été les mieux

En définitive, les propositions de la CPU laissent songeur sur l'unité de cette organisation. En effet, la CPU affiche plus

> que jamais une volonté de transformer le paysage de l'ESR avec quelques grandes universités d'excellence, ce qui aura pour conséquence de rabaisser les autres établissements au rang de collèges universitaires. On peut alors se demander comment les président.e.s des PMU parviennent à adhérer à un tel dispositif, et comment,

plus largement, la majorité des président.e.s d'université peuvent soutenir une feuille de route qui met à mal le service public et, avec lui, un pan essentiel de notre pacte républicain garantissant la richesse et le développement harmonieux de l'ESR sur tout le territoire ?

Politique contractuelle avec les établissements et appel à projets demeurent les piliers du financement des universités et de la recherche pour le président Macron.



⁽²⁾ www.cpu.fr/wp-content/uploads/2017/05/ 170518-CPU-orientation-stratégiquequinquennat-V3-intégrale.pdf.

(3) Voir l'article « Emmanuel Macron ou l'Université-entreprise » dans le mensuel n° 654, avril 2017, p. 10, www.snesup.fr/sites/ default/files/fichier/le_snesup_654_pdf_bd_ complet.pdf.

